

PRE-RENTREE :

Tarbes : **Lundi 1 septembre** : M1 & M2 EPPM à 14h30
Mardi 2 septembre : Licence 3 à 8h30 – Licence 2 à 10h –
Licence 1 à 13h30 – M1 MEEF EPS à 14h
M2 MEEF EPS : 9h à l'INSPE de Pau

Anglet : **Lundi 1 septembre** : Licence 3 & M1 APAS
Mardi 2 septembre : Licence 1 & Licence 2

Présence obligatoire !

Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre année vous seront délivrées ce jour-là. Il sera considéré que chaque étudiant en aura eu connaissance.

Procédure d'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle, obligatoire, et à réaliser avant la pré-rentrée.
Rendez-vous à : <https://formation.univ-pau.fr/fr/inscription/inscription-en-ligne.html>

Documents à fournir le jour de la pré-rentrée

Liste des documents à fournir le jour de la pré-rentrée, pour l'ensemble des étudiants :

- ✓ **ETUDIANT DE L1 & NOUVEL ETUDIANT** : L'attestation de « savoir nager » 100m (hors redoublant)
- ✓ **ETUDIANT DE L1 & NOUVEL ETUDIANT** : Le test de positionnement en anglais
<https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/cours-de-langues/test-elao.html>
- ✓ **CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE ou D'INAPTITUDE AU SPORT**
- ✓ **L'attestation de responsabilité civile** couvrant la période du 01/09/25 au 31/08/26
(L1 NON CONCERNES)
 - ✓ La fiche pédagogique remplie (avec photo collée)
 - ✓ 3 photos d'identité (dont 1 à coller sur la fiche pédagogique)
 - ✓ La fiche « mineur », si concernés
- ✓ **Pour les étudiants salariés** : Le contrat de travail (60h/mois sur l'année)

Tout dossier incomplet sera refusé.
Dossier complet à déposer impérativement avant le début des cours.

